



iddac, un peu d'histoire...

L'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel – iddac est né en juin 1991 d'une fusion des missions du Centre d'Action Culturelle (CAC) de Saint-Médard-en-Jalles et du Conseil Départemental de la Culture (CDC). Cette fusion a permis au Département de la Gironde d'adosser un outil de développement culturel à une salle emblématique de la Gironde, tout en aidant la Ville de Saint-Médard-en-Jalles à assumer la gestion d'un des rares centres culturels d'envergure dans le département.

Association partenaire du Département de la Gironde, ses objectifs ont été définis en trois axes :

- Favoriser la création et la diffusion artistique et culturelle, promouvoir les initiatives des acteurs culturels girondins dans un souci de mise en réseau.
- Participer à l'éveil et à l'éducation artistique de tous les publics, et plus particulièrement des publics situés en marge de la vie culturelle.
- Accompagner les acteurs culturels dans la réalisation de leurs projets, dans un souci de proximité : aide logistique, orientation et formation.

L'iddac gère alors nombre de missions pour le compte du Département de la Gironde et notamment « L'Été girondin ».

L'institut était, à cette époque, implanté dans les locaux du Théâtre de Gironde (aujourd'hui devenu Le Carré) à Saint-Médard-en-Jalles, dont il assurait la programmation en partenariat avec le service culturel de la Ville et l'OCAJ (Office Culture Animation Jeunesse) tout en développant une programmation « hors les murs ». Le service d'aide technique et le stock de matériel du parc central étaient hébergés dans des bâtiments mis à disposition par la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, au Domaine de Caupian.



Théâtre de Gironde – Saint-Médard-en-Jalles



Parc technique – Saint-Médard-en-Jalles

Depuis novembre 2000, les locaux administratifs de l'iddac sont installés Barrière du Médoc au Bouscat dans des bâtiments appartenant au Département, la Ville de Saint-Médard-en-Jalles ayant repris la gestion du Théâtre de Gironde (Le Carré). Ces locaux comportent, outre le siège et les bureaux de l'établissement, un centre de ressources à destination des acteurs culturels. Le service d'aide technique (parc de prêt central de matériel scénique, conseil à l'équipement...) est resté dans les locaux du Domaine de Caupian à Saint-Médard-en-Jalles jusqu'en juin 2017. A la suite d'un incendie accidentel, il est provisoirement installé à Lormont dans un bâtiment situé avenue de la Gardette. Il rejoindra l'ensemble des services de l'iddac aux Terres Neuves à Bègles début 2020.



iddac – siège – Le Bouscat

Dans les années 2000, l'iddac a accentué son déploiement sur le territoire départemental en s'appuyant sur un réseau de scènes culturelles partenaires ou associées et en se dotant d'antennes locales pour le prêt de matériel et le conseil à l'équipement. Cinq antennes ont été créées en partenariat avec les collectivités locales : Haut-Entre-Deux Mers, Haute-Gironde, Médoc, Landes de Gascogne et Libournais.

L'antenne Haut-Entre-Deux-Mers a perduré en devenant l'objet d'un partenariat étroit avec l'intercommunalité, jusqu'à devenir le Parc de matériel culturel Réolais en Sud Gironde.



Parc de matériel culturel Réolais en Sud Gironde



Parc technique central - Lormont

Aujourd'hui et dans le cadre de sa feuille de route départementale, l'action de l'iddac se déploie dans les champs culturel, socioculturel, social, éducatif. Organisé autour de trois axes que sont la Création, la Médiation et les Territoires, l'iddac accompagne les acteurs culturels du spectacle vivant de la Gironde sur des principes de coopération et de co-construction.

Acteur et soutien de la vitalité artistique girondine, comme de l'éducation et de la sensibilisation des publics, il contribue à la définition de politiques culturelles publiques en accompagnant les communes et intercommunalités dans leurs démarches.

Poursuivant par ailleurs ses missions de prêt de matériel et de conseil technique, l'iddac participe au soutien des manifestations culturelles du département.

Largement investi dans les problématiques de la formation et de l'emploi culturel, de la veille et de la ressource, il essaime dans la « galaxiddac », contribuant à la gouvernance et au développement d'autres structures ressources, dans un principe d'économie sociale et solidaire.

Le CAC

Le CAC, **Centre d'Action Culturelle de Saint-Médard-en-Jalles**, créé en 1977, est issu du CACOA (Centre d'Action Culturelle de l'Ouest Aquitain) né en 1970 à l'initiative de l'Etat, du Conseil général de la Gironde et de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, avec pour ambition d'être la « première pierre » d'une décentralisation et d'une démocratisation artistique et culturelle. Seule institution, à l'extérieur de Bordeaux, à avoir un rayonnement extra-communal, le CAC programmait au Théâtre de Gironde de Saint-Médard-en-Jalles (780 places) dans le courant des années 70 et 80, l'ensemble des arts vivants et soutenait la création artistique, par des résidences et des aides en production. Au début des années 80, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Culture, ses missions s'étendent progressivement au département de la Gironde, voire à la Région, avec les premiers spectacles « décentralisés ».

Le CDC

Le CDC, **Conseil Départemental de la Culture**, a été créé en 1981, sous l'impulsion du Conseil général de la Gironde, afin de mener des programmes artistiques au plus près des Girondins. Le CDC est issu de l'ADAM 33 (association de développement des activités musicales de la Gironde). Il avait un très large champ d'intervention, comprenant le conseil technique et un parc de prêt de matériel scénique, et était pourvu d'un poste de Délégué Départemental Musique et Danse financé par l'Etat / DRAC.

« Bras séculier » du Conseil général, le CDC a été à l'initiative notamment de l'Été Girondin et un des soutiens majeurs de la création artistique régionale.